Le Petit Moncourtois

Numéro #33 Janvier / Février 2026

Le Magazine d'information bimestriel de votre commune

Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Tout d'abord, j'espère que vous avez passé de belles et heureuses fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et je tiens à vous adresser tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2026.

J'espère que celle-ci sera remplie de joie, de bonheur, de santé et de prospérité. Chaque nouvelle année est souvent synonyme de renouveau et de bonnes résolutions. Je vous souhaite à toutes et tous de les faire aboutir.

Dans ce numéro, vous trouverez une rétrospective de l'année écoulée sur les différents thèmes dans lesquels nous nous sommes investis. Qu'il s'agisse des événements festifs, des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement ou de manière générale de la vie de la commune, nous avons mis tout notre coeur à faire avancer nos projets et à faire vivre notre commune comme elle le mérite.

Je souhaite également vous informer qu'après de nombreuses années sans réponse du Département, nous avons enfin obtenu la déviation des poids lourds au rond-point sur la D607. En effet, malgré mes relances, j'ai jugé nécessaire de faire procéder à une analyse de la structure du pont. Celle-ci a révélé un niveau important de corrosion et une fragilisation due au temps. Le tonnage sera donc limité à 12 tonnes, ce qui obligera les poids lourds à passer par Saint-Pierre-lès-Nemours et Nemours. Je vais ainsi pouvoir mettre en place un arrêté municipal interdisant la circulation des poids lourds sur cette entrée de ville.

Je vous informe également que la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 17 janvier 2026. Comme chaque année, la taille de la commune ne me permet malheureusement pas de convier tous les habitants à une même date. Durant tout le mandat, chaque quartier a été invité. Cette année, ce sera au tour de la dernière zone comprenant la route de Moret après le rond-point de l'As, la rue de la Boissière, la résidence des Noues, le Grand Clos et Pleignes. J'espère que vous serez nombreux à pouvoir assister à ce moment convivial.

Enfin je tiens à remercier les agents communaux qui, comme chaque année, travaillent sans relâche pour que nos projets se réalisent. Sans leur engagement, tout ceci serait impossible. Bravo à eux !

Votre maire,
Maxime LABELLE

Et comme le disait Benjamin Franklin : « Soyez toujours en guerre contre vos vices, en paix avec votre prochain et que chaque nouvelle année trouve en vous une personne meilleure »

Sommaire

Le Mot du maire - P2

Rétrospective 2025 - P2 à P15

Actualités municipales - P16 à P18

Vous avez la parole - P19

Marché de Noël - P20

Samedi 8 février : Café-rencontre

Samedi 8 mars : Show de catch

Samedi 15 mars : Opération j'aime la nature propre

Samedi 5 avril : Soirée Cabaret

Jeudi 1er mai : Cérémonie consacrée à l'accueil des nouveaux arrivants, aux nouveaux nés et aux médaillés du travail

Jeudi 8 mai : 80ème commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 18 mai : Délire Run

Samedi 24 mai : Café-rencontre

Dimanche 8 juin : 4ème édition du Moncourt Mobile

Juin, juillet et août : Les éphémères Ô château

Fête Nationale du 13 juillet

Samedi 27 septembre : Cérémonie de récompenses des jeunes diplômes du Bac et Brevet avec mention

Dimanche 7 septembre : Forum des associations

Samedi 11 et dimanche 12 octobre :
Octobre rose

Samedi 11 et dimanche 12 octobre :
Octobre rose

Octobre : Inauguration de l'agence Axeo

Cette agence vient compléter la zone de commerces du centre. Jessica et Julie vous proposent une multitude de services tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Besoin de prestations de ménage, de jardinage, de bricolage, de garde d'enfants ou même d'une assistance auprès des séniors, Axeo est là pour vous, alors n'hésitez pas à les solliciter !

Commémoration 11 novembre

L'ensemble du conseil municipal, les jeunes élus du CME, les anciens combattants, l'association nouvelle des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois, les pompiers de la caserne de Nemours et bon nombre de Moncourtois se sont rendus au monument aux morts pour commémorer le 107ème anniversaire de l'armistice de novembre 1918.

Ce fut, une fois encore, un vrai moment d'émotions que de rendre hommage à ceux qui donnèrent tout, même leur vie, pour notre liberté.

Mardi 11 novembre : Commémoration de l'armistice

Samedi 15 et dimanche 16 novembre :
5ème salon du bien-être

Café rencontre

Le samedi 22 novembre a eu lieu le dernier "café-rencontre" de l'année, avec une petite nouveauté : nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de Beaujolais nouveau.
Vous avez été très nombreux à venir partager ce moment convivial.

Samedi 29 novembre : Cérémonie de citoyenneté

Repas des séniors

Le samedi 6 décembre, la salle polyvalente a vibré lors du traditionnel repas de fin d'année dédié aux séniors ! Ce fut un moment chaleureux et convivial qui a réuni un grand nombre de participants pour célébrer ensemble cette fin d'année.

L'ambiance était à son comble grâce à la présence exceptionnelle de Sheila et ses danseurs ! Au programme : un festin de qualité pour régaler les papilles et un spectacle haut en couleur avec des hommages aux grands succès des années 70 qui a su faire remonter de merveilleux souvenirs.

Une belle complicité s'est installée entre les artistes et le public, provoquant de grands éclats de rire.

La journée s'est achevée sur une piste de danse rythmée par des pas endiablés !

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence et votre bonne humeur contagieuse.

Mars : Remplacement de certains panneaux d'affichage

Avril : Travaux enfouissement rue de la Boissière

Avril : Curage du réseau d'assainissement

Mai : Peinture du centre commercial

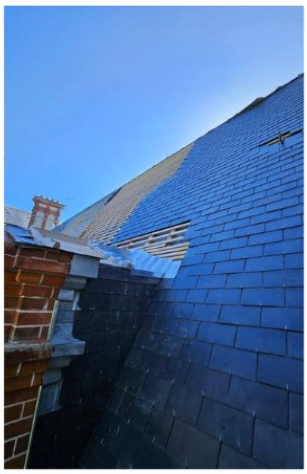

Mai : Aménagement giratoire de l'étang sec et travaux de la toiture du château

Juin : Aménagement urbain giratoire de la Valotte et rue grande

Juin : Changement de panneaux de signalisation

Juillet : Rénovation terrain de tennis

Juillet : Remplacement candélabres résidence du château

Juillet : Curage d'une partie du contre-fossé chemin de halage

Juillet : Etude structurelle du pont métallique

Juillet : Création d'un caniveau et puisard côté maternelle

Juillet : Installation de bancs, tables de pique-nique, cages de foot agrémentées de paniers de basket à l'école élémentaire et d'une nouvelle structure de jeu à l'école maternelle

Juillet : Aménagement du giratoire de la Valotte

Août : Réfection de la toiture de la cantine scolaire

Août : Installation du nouveau système de sécurité PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Août : Rénovation de la bibliothèque municipale

Septembre : Remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente par du led

Septembre : Pavage de l'entrée du cimetière

Septembre : Aménagement du lac des Rougemonts – création d'un terrain de pétanque

Septembre : Aménagement urbain du lac des Rougemonts

Septembre : Réfection du boulodrome de l'amicale de pétanque

Octobre : Aménagement stade de football – changement des éclairages et des armoires électriques

Novembre : Changement de l'éclairage de la salle d'activités

Juin : Aménagement de nichoirs à mésanges

Les enfants du CME

Les enfants du Conseil Municipal ont participé à la cérémonie des voeux du maire et aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Mars : Participation à l'opération "J'aime ma nature propre"

4 juin : Visite de la caserne des pompiers à Nemours

du 6 au 8 juin : Accueil du CME de Vairé

Octobre : Vente de gâteaux, de rubans roses, de tickets tombola

Ryan, Adam, Titouan, Mathis, Kyara, Sérine, Noé, Constance et Ainoha remercient chaleureusement les commerçants qui ont contribué à la réussite de la tombola.

Remise des jouets au Secours Populaire

Inauguration du marché de Noël

Mars : Pièce de théâtre offerte par la “course du coeur”

Avril : Animations de Pâques

Juin : Remise des cadeaux aux CP et CM2 avec sortie au Tacot des Lacs

Juillet : Dégustation de glaces à l’école

Septembre : Rentrée des classes

Septembre : Remise des récompenses brevet/bac

Octobre : Soirée Halloween Alpena

Halloween au château

Ce vendredi 31 octobre, à l’heure où la nuit noire fait son apparition et où les spectres commencent à sortir, c’est toute une déferlante de vampires, sorcières et autres goules qui se sont donnés rendez-vous pour célébrer Halloween dans un château que l’on dit maintenant hanté !!!

Les petits monstres ont réussi à se faufiler dans les salons spécialement décorés pour l’occasion afin de faire le plein de friandises avant de s’en retourner dans leur tanière pour déguster leur butin.

Atelier gel douche et manucure

A l'occasion du salon du bien-être, des ateliers de fabrication de gel douche maison et de manucure ont été proposés par les adjointes au scolaire et aux associations.

Une trentaine d'enfants se sont succédés pour jouer les apprentis chimistes et préparer leur gel douche pendant que de coquettes demoiselles venaient profiter du savoir-faire d'une experte en onglerie.

Un avant-goût de Noël

Tic-Tac, Tic-Tac, le père Noël se prépare pour sa tournée de distribution de cadeaux et pourtant, il a pris le temps de descendre du Pôle Nord pour venir rendre une petite visite aux enfants de l'école Etienne Dailly.

Les plus petits ont accueilli cette arrivée avec surprise et après avoir ouvert les cadeaux, ils ont chanté quelques chansons au père Noël. Chaque enfant est reparti avec un sachet de douceurs chocolatées.

Un spectacle magique !

Comme chaque année, la commune a offert aux petits et aux grands un spectacle de magie enchanteur pendant lequel Laurent VIDAL a su faire briller les yeux des spectacteurs.

Un moment unique où la magie et la poésie se mêlent pour enchanter le début de soirée avant de retourner affronter le froid de l'hiver pour profiter des autres festivités du marché de Noël.

Le CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

c'est le suivi de plus d'une centaine de dossiers

1. registre canicule et suivi des plus vulnérables
2. APA MDPH
3. Aides Diverses ; Transports Energie BAFA
4. Aides d'urgence et de secours
5. PIMM'S Fréquentation en hausse
6. aide au permis de conduire
7. le CCAS peut se déplacer à domicile
8. Participation au repas et colis des séniors
9. Cadeaux aux nouveaux nés
10. Événements divers pour tous : sortie en bus rencontre Philo
11. Obligation alimentaire

Mairie de Moncourt-Fromonville

Rétrospective 2025 - Centre Communal d'Action Sociale

Synthèse des actions mises en place

Veille pour les personnes vulnérables

Une action spécifique a été initiée par le CCAS pour répondre aux problèmes liés à l'isolement social des personnes vulnérables. Cet isolement est souvent amplifié par des facteurs tels que l'appréhension ou la perte de motivation, des capacités de déplacement réduites, des troubles cognitifs.

La fracture numérique et l'accessibilité limitée entraînent des conséquences négatives sur la santé mentale et physique comme la dénutrition, le repli sur soi ou encore une aggravation des troubles cognitifs.

Pour y remédier, un lien pérenne est établi avec les bénéficiaires par le biais de contacts réguliers. Ces échanges permettent de suivre leur état, d'identifier des besoins et de mettre en place des solutions adaptées.

Actions favorisant le lien social

Afin de renforcer les interactions sociales et lutter contre l'isolement, le CCAS propose un accompagnement numérique avec son partenaire PIMM'S : Formation et assistance pour accéder aux outils technologiques (ordinateur portable, tablettes, smartphones).

Dispositifs pour une meilleure qualité de vie

Le CCAS met également l'accent sur **l'accès aux droits** (assistance pour les démarches administratives), **le soutien psychologique** (mise en relation avec des professionnels pour écouter et répondre aux besoins et **le programme de santé préventive** (sensibilisation à la nutrition, à l'activité physique et à la santé mentale (mise en place en 2025)).

Perspectives d'avenir

Les initiatives mises en place visent à établir une relation de confiance durable avec les bénéficiaires, tout en anticipant les besoins émergents. Le CCAS continue d'évaluer et d'ajuster ses dispositifs pour répondre au mieux aux attentes des personnes vulnérables.

Conclusion

En 2025, le CCAS a démontré son engagement en faveur des personnes âgées et/ou vulnérables, en proposant des actions concrètes pour réduire leur isolement, améliorer leur qualité de vie et renforcer le lien social. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche globale d'accompagnement et de solidarité.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

L'APA est accessible sous certaines conditions d'âge et de perte d'autonomie. Elle permet de financer, totalement ou partiellement, les dépenses nécessaires pour rester à domicile (APA à domicile) ou couvrir le tarif dépendance d'un établissement médico-social, comme un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Cette aide est gérée par le Département de Seine-et-Marne.

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH de Seine-et-Marne offre un point d'accès unique aux droits et prestations destinés aux personnes en situation de handicap.

Elle remplit une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil pour les personnes handicapées et leurs familles à l'échelle départementale.

Les démarches pour constituer un dossier MDPH se font principalement en ligne, mais un support papier reste disponible. Sachez que le traitement des dossiers peut prendre du temps. Nous vous invitons à anticiper ces démarches.

Chèques énergie 2025

Le bénéfice du chèque énergie est ouvert aux foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000 €. Ce seuil est déterminé en fonction du nombre de personnes composant le foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité du logement, au titre de leur résidence principale. Les demandes se font en ligne ou par écrit à l'aide d'un document disponible sur le net jusqu'au 28 février 2026. Ce document est disponible au CCAS, n'hésitez à nous contacter.

Le CCAS est à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous joindre pour toute assistance.

Police municipale

Obligation de tenir son chien en laisse

La police municipale vous rappelle une obligation fondamentale en matière de sécurité publique : tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur l'ensemble du territoire communal.

Pourquoi cette obligation ?

Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous les usagers de l'espace public – enfants, piétons, cyclistes – et à prévenir les incidents pouvant survenir lors de rencontres inattendues avec des animaux.

Votre Responsabilité Engagée

Conformément à l'arrêté municipal n°24-24 du 20 mars 2024, le propriétaire ou le détenteur doit tenir son chien en laisse**.** En cas de morsure, de blessure ou de dégât matériel, vous pouvez être poursuivi civilement et pénalement.

Les conséquences peuvent être graves :

- Poursuites judiciaires et condamnation pénale
- Indemnisation des victimes (frais médicaux, préjudice moral)
- Confiscation de l'animal en cas de danger avéré

Le respect de cette obligation est un acte de civisme. La police municipale est mobilisée pour faire respecter cette règle et assurer votre sécurité.

Pour toute question ou signalement :
Police municipale : 06 27 84 23 80
Email : police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Actualités municipales

Présentation du réseau de lecture publique - Médiathèques du Pays de Nemours

Sept médiathèques sont présentes sur la Communauté de Communes du Pays de Nemours : à Amponville, Buthiers, Faÿ-lès-Nemours, Larchant, Moncourt-Fromonville, Nemours et Villiers-sous-Grez.

Six de ces établissements constituent le réseau des Médiathèques du Pays de Nemours. Ils se regroupent, renforcent leur collaboration et partagent leurs collections pour offrir des services toujours plus adaptés à vos besoins : Amponville, Buthiers, Faÿ-lès-Nemours, Moncourt-Fromonville, Nemours et Villiers-sous-Grez.

Ce réseau a pour objectif de mutualiser les moyens et les ressources afin d'optimiser l'offre culturelle et de favoriser le développement de la lecture sur le territoire.

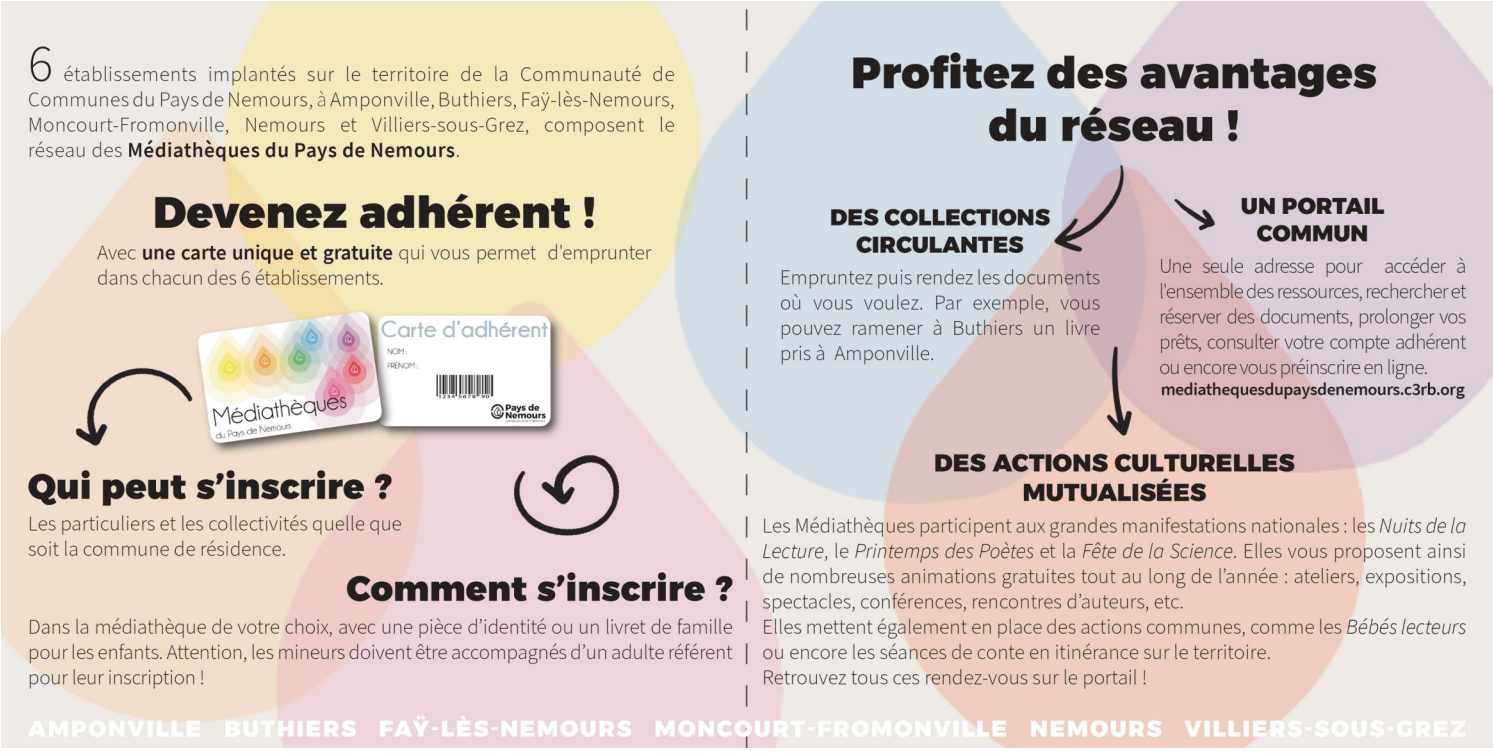

Appel à bénévoles pour la médiathèque

La médiathèque municipale

La médiathèque sera ouverte :

Mardi : de 10h à 12h

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi : de 15h à 17h30

Vendredi : de 15h à 17h30

Samedi : de 10h à 12h et de 15h à 18h

La commune prépare l'ouverture, prévue mi-janvier, de sa nouvelle médiathèque.

Afin d'assurer un accueil chaleureux et un fonctionnement optimal dès son ouverture, nous faisons appel à des bénévoles motivés et disponibles.

Nous recherchons des personnes souhaitant s'engager régulièrement **les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h**.

Les missions proposées sont variées : accueil du public, rangement des ouvrages, aide au prêt et au retour des documents…

Que vous soyez passionné de lecture, désireux de vous investir dans la vie locale ou simplement curieux de découvrir le fonctionnement d'une médiathèque, votre participation sera précieuse.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la mairie pour une entrevue avec monsieur le maire.

Actualités municipales

Renforcement de la vidéoprotection sur le chemin de halage

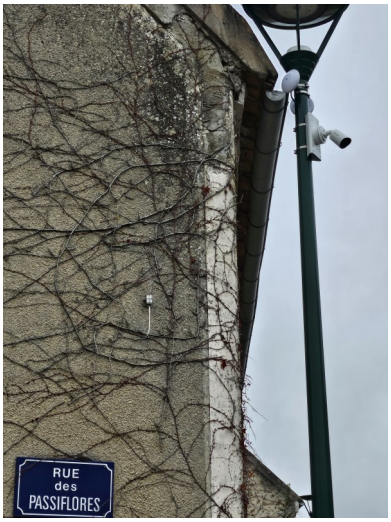

Dans le cadre de sa politique de sécurité et de tranquillité publique, la commune a procédé à l'installation de trois nouvelles caméras de vidéoprotection. Placées aux points d'entrée du chemin de halage, ces caméras permettront de mieux contrôler les accès et de prévenir les comportements à risque.

Ce dispositif vient compléter le réseau déjà en place afin d'assurer une surveillance continue tout en respectant les réglementations relatives à la protection de la vie privée.

Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de nationalité française et doit être effectué dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire. Les jeunes doivent venir se faire recenser en mairie, munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille.

Suite à cette démarche, le jeune se verra remettre son attestation de recensement et sera appelé par la suite à effectuer sa « Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) ».

La JDC est une journée de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Une attestation sera remise à l'issue de cette journée, attestation indispensable pour passer certains concours et examens.

Renseignements en mairie.

Elections municipales

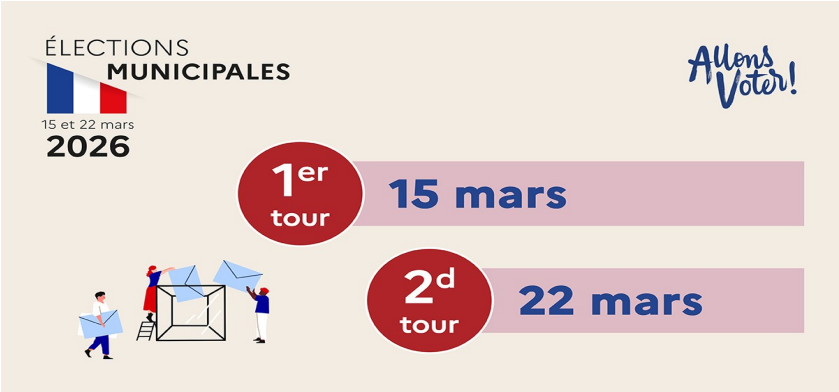

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Vérifiez que vous êtes bien inscrit dans votre commune ou consulat avant de vous rendre aux urnes.

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard :

- le mercredi 4 février 2026 en téléprocédure (internet)
- le vendredi 6 février 2026 en mairie (format papier)

Les pièces nécessaires à l'inscription sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Actualités municipales

« Allo Déchets » : un nouveau service proposé par le SMETOM

In'pact est une association qui a pour objet l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Dans le cadre d'une convention entre l'association et le SMETOM de la Vallée du Loing, la structure est missionnée pour la collecte des encombrants en porte à porte, leur évacuation et leur déchargement.

Modalités de collecte « Allo Déchets » :

Collecte sur rendez-vous à destination des personnes âgées de 75 ans et plus, des personnes à mobilité réduite ou présentant des pathologies chroniques sur l'ensemble du territoire contre une participation financière de 12 € par enlèvement.

Présentation, par envoi d'un mail, d'un justificatif au moment de la 1ère inscription. Pour les pathologies chroniques, présentation d'un certificat médical.

Une collecte sur rendez-vous à destination des habitants ne rentrant pas dans les catégories définies est possible moyennant une participation financière de 166 € TTC.

Périmètre du service :

La collecte des encombrants ne concerne pas les professionnels mais uniquement les particuliers habitant en pavillon ou en immeuble ainsi que les personnes âgées en maison de retraite pour leur propre logement.

Déchets à collecter :

Il s'agit des déchets résultant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte ordinaire des ordures ménagères et qui nécessitent un mode de gestion particulier.

Exemple de déchets collectés : literie, mobilier, sanitaire, appareils électroménagers, appareils électroniques...

Déchets interdits :

Ordures ménagères, déchets pouvant contenir des produits chimiques, médicaments, radios, déchets de soins, pneus...

Volume autorisé :

2m^3 maximum par foyer. Le nombre maximum de collectes autorisées est de 4 fois par an. Le poids des objets autorisés à la collecte est au maximum de 50 kg. Le démontage des objets relève de la responsabilité du demandeur.

La présence du demandeur est fortement recommandée lors de l'intervention. En son absence, le prestataire ne pourra pas intervenir dans un domaine privé. Si les déchets sont abandonnés sur le domaine public, le prestataire prendra en charge les objets ayant fait l'objet du recensement préalable.

La collecte sur rendez-vous devra avoir lieu du lundi au vendredi entre 9h et 17h.

Pour pouvoir bénéficier du service, l'usager doit appeler le 01 64 23 35 54. Un rendez-vous sera fixé, l'usager recevra ensuite par mail un document informatif qui reprendra les informations concernant la prestation de collecte. La veille de l'intervention, l'usager est contacté pour confirmer l'heure et les conditions de l'intervention.

Le SMETOM est à votre disposition pour tout complément d'information.

Communiqué du SMETOM

Collecte de sapins de Noël

Le SMETOM de la Vallée du Loing renouvelle l'opération de collecte des sapins de Noël.

Vous pouvez déposer votre sapin **dans l'espace aménagé situé dans le parc du château** jusqu'au jeudi 15 janvier 2026.

Les sapins sont valorisés en compost.

Seuls les sapins naturels, sans sacs, guirlandes ou neige artificielle sont collectés.

Dates de collectes bacs jaunes

6 janvier - 20 janvier
3 février - 17 février

Vous avez la parole

Association Loisirs, Lectures et Jeux de société

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

DIMANCHE 25 JANVIER 2026

DE 14H00 À 17H30

Les associations, ***"Loisirs, Lectures et Jeux de société"***, ***"Amicale de Pétanque de Moncourt-Fromonville"*** et ***"Amitiés Fromoncourtoises"*** vous invitent à participer à un après-midi de jeux de cartes et de jeux de société, dans la joie et la bonne humeur.

Vous pourrez vous offrir des crêpes, à déguster sans modération, ainsi que diverses boissons qui vous seront proposées par "Amitiés Fromoncourtoises".
Venez en famille, entre amis passer un bon moment dans la **salle polyvalente de la Treille.**
Ouverture des portes dès 13h30, formation des équipes, début des jeux à 14h00.
Participation 2,00€ par personne.

Pré-inscription fortement recommandée auprès de Marie-Noëlle : 06.19.57.33.89.

Date limite d'inscription le 19 janvier 2026.
Les non-inscrits pourront jouer si des places restent disponibles.
Nous vous attendons nombreux !

1

Association Les P'tits loups

Les p'tits loups ont fêté Halloween !

De magnifiques costumes et une ambiance pleine de bonne humeur pour transformer ce moment en souvenirs mémorables.

Un grand merci à tous pour votre participation !

L'institut de beauté « Mille et Une Fleurs » change son numéro de téléphone. Nathalie vous informe que vous pouvez désormais la joindre au **09 83 57 67 44**.

A bientôt dans votre institut Mille et Une Fleurs !

Encart publicitaire

Vous souhaitez faire connaître votre entreprise ? Cet espace publicitaire vous est dédié !
Renseignements et conditions en mairie

ED' À DOMICILE

vous propose de vous aider dans vos tâches quotidiennes :

balade ou garde de chien ou chat, garde de maison, gestion de location Airbnb, tâches administratives, lecture, conversation, petit jardinage, conduites de proximité, ménage ou repassage, courses

N'hésitez pas à appeler **Edith** au 06 31 08 82 49

Paiement facile en CESU

Nouvelle patricienne bien-être,

Manon CROS, vous reçoit au 26 résidence du château pour des séances individuelles d'art thérapie et des ateliers collectifs où se mêlent différents médiums : contes, écriture, arts plastiques, jeux d'impro, il y en a pour tous les goûts !

Instagram : manon_therapeute
Facebook : Manon Cros Art Thérapeute
07 65 66 93 32
manoncrostherapeute@gmail.com

Etat Civil

Décès

Yves-Marie SAUNIER, le 19 octobre 2025
Michel GIBOUTET, le 25 novembre 2025

Numéros Utiles

La Mairie :
01 64 78 50 50
mairie@moncourt-fromonville.fr

Police Municipale :
06 27 84 23 80
police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :
www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la commune sur :

Panneau Pocket

Centre Communal d'Action Sociale :
Permanence le mardi après-midi sur rendez–vous les autres jours

Propositions d'articles ou photographies pour Le Petit Moncourtois :
mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :
01 64 78 50 20
SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours
41 quai Victor Hugo
77140 NEMOURS
Tél : 01 64 78 69 05
secretariat@paysdenemours.fr

Pays de Nemours

Directeur de la publication :
Maxime LABELLE
Comité de rédaction :
Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU
Conception :
Sylvie MONTAGU
Imprimé par Réseau 45
en 960 exemplaires

Marché de Noël

Cette 6ème édition a démarré de la plus belle des manières samedi matin avec une touchante performance de la chorale des enfants des écoles suivie par l'inauguration officielle du marché de Noël.

Le ruban a été coupé par les enfants du Conseil Municipal des Enfants, symbolisant l'engagement de la jeunesse dans la vie communale.

Cette journée s'est déroulée en présence de nombreux invités, notamment Yanis BOUZAR, sous-préfet de Fontainebleau, Frédéric VALLETOUX, député et de nombreux maires des communes voisines. Un grand merci au Colonel Daniel VILLAUME et au Lieutenant Eric LENOIR, chef de la caserne des Pompiers de Nemours pour leur visite.

La troupe de cirque Boules et Balles a animé l'événement tout au long des deux jours, apportant rires et bonne humeur. Une piste de ski de fond a permis aux plus sportifs de découvrir les plaisirs de la glisse, tandis qu'un manège traditionnel a enchanté les plus jeunes.

Les enfants de la commune ont également pu assister à un spectacle de magie proposé dans la salle polyvalente. En soirée, un spectacle de feu a émerveillé le public, avant que le feu d'artifice n'illumine le ciel.

La soirée s'est achevée avec DJ Melvin qui a su ambiancer le public.